



NB-OL 15/12/2023

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 5 Décembre 2023 à 17h 30.

- Administrateurs présents* : Mireille Kishazy, Olivier Labasse (Président), Nicole Barbier (secrétaire), Jacques Lelarge, Jean Bernard Lemoine, Georges Davignon, Claudine Beraud, Laurent Billet, Philippe Testard, Philippe Borel.
- *Administrateurs représentés* : Richard Serret, Claude Saulgeot, mandats à Olivier labasse. Le CA peut délibérer valablement (12/14).
- *Adhérents* : Claire Moreau, Michel Meyer.

Ordre du Jour :

- 1° approbation formelle du PV du 7/11
- 2° diffusion notes de BVV
- 3° actualité (village, GA, département, Sila)
- 4° Commissions extra-municipales en cours et positionnement BVV/ Mairie
- 5° Point administratif (cotisations et comptes)
- 6° 2024: Organisation et fonctionnement du CA , missions des administrateurs
- 7° questions diverses

PJ : Note OL sur le PLUI-HMB du Grand Annecy et Lac et Reflets 2023, la lettre annuelle de ALAE

1° Approbation formelle du PV du CA de Novembre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité et sera mis sur le site www.bienvivreaveyrier.org. Olivier nous rappelle que BVV est une association dont le but statutaire est de protéger la qualité de vie (environnement, eau, air, patrimoine naturel et bâti) et d'améliorer la qualité de vie patrimoine des habitants.

2° Diffusion des notes de BVV :

Olivier et Georges ont retravaillé pour actualiser la note de recommandations n°5 sur les chemins de desserte dans le village. Le Président, ayant constaté quelques erreurs résiduelles quant à la présence ou l'absence de panneaux sur les 44 chemins étudiés, avait demandé aux administrateurs de bien vouloir vérifier le panneautage des chemins de leurs secteurs avant fin novembre. Sans réponse, l'inventaire a été réactualisé par Georges et lui et quelques compléments photographiques apportés à cette version ultime.

Cette note a pour but d'attirer l'attention sur tous les chemins calmes et sécuritaires puis de faire peut être ensuite un petit guide touristique.

Olivier a remis la version définitive à Madame le Maire (qui avait eu la précédente version) en plusieurs exemplaires pour les élus concernés et en fera imprimer une trentaine pour distribution aux adhérents d'ici la fin du mois via les administrateurs avant d'envisager une diffusion large aux veyrolains et touristes par le biais de l'office du tourisme, l'hôtel Riva , la mairie.....Il l'adressera à la presse locale.

3° Actualités

village :

Intervention de Claudine Beraud qui se plaint des camping-cars sur le chemin de l'arête. Malgré l'interdiction de dormir en dehors d'un vrai camping ,ils restent toute la nuit et laissent sur place poubelles et déjections...

Aménagement de la route de la Corniche : les riverains se plaignent du manque d'information sur les travaux qui impactent leurs accès. Claudine est allée au café des élus avec plusieurs voisins qui s'inquiètent sur la sécurisation des piétons avec la répartition inadéquate des voiries du projet du consultant « Profil Etudes » et du croisement avec la route de Thônes (cf. projet de BVV-NDLR)

Question d'un participant : on ne sait pas à Veyrier quelle est la durée de stationnement possible avec le disque bleu, 1 H ou 2H ? il semblerait que cela ne soit pas indiqué.

La cinémathèque va quitter la Gare du téléphérique. Pour BVV ceci rebat les cartes pour le projet OSONS VEYRIER : quels sont les administrateurs intéressés à reprendre le dossier ?

Fête de Noel : organisée le 1^{er} décembre par la mairie. C'est principalement un moment festif pour les enfants et leurs parents et un stand BVV ne nous semble pas indispensable.

Grand Annecy : gare routière ; il manque de nombreux abris bus à la gare routière, quand il pleut les voyageurs attendent sous la pluie ...JB Lemoine a interrogé la Sibra et la SNCF : personne ne sait qui est responsable et qui pourrait décider de faire des travaux d'aménagement pour les TC ..

Sila : Olivier a participé à la commission du SILA le 27 novembre 2023. Si la qualité de l'eau du lac est bonne, malheureusement la présence de la moule quagga , sur la prévention de laquelle ALAE et BVV étaient intervenues il y a 3 et 2 ans en demandant l'application de l'arrêté préfectoral relatif au nettoyage obligatoire des embarcations (coques et ballasts) avant leur mise à l'eau, la présence de la moule quagga est désormais avérée dans le Lac d'Annecy : rien n'a été fait depuis et les responsabilités entremêlées entre les communes, le Sila et l'Etat ne sont pas assumées , sans compter le département (pollution par lessivage des routes) au risque de dizaines de M€ pour réparation future des collecteurs... .(500M€ pour le lac Léman) . Le Sila a présenté un projet d'élargissement de la voie verte entre Sévrier et Doussart (15 km300 pour environ 15 million d'euros, soit 1 million du Km..), mais pas entre la Puya et Annecy tronçon qui n'est pas de sa responsabilité. Le profil passera sur le tronçon de 3,20m + 2x 0,40m actuel à 5M + 1,30m pour les piétons. Le Sila a pris en compte les recommandations générales de BVV de séparer les flux d'objets roulants et des piétons, acte que la largeur de l'emprise SNCF permet le passage à côté du tram prévu par le Grenelle, mais ne le veut pas.

4°Les Commissions extra-municipales :

Les commissions extra-municipales sont des commissions qui, pour œuvrer pour le bien commun, intègrent des non élus. Olivier a fait part à la Mairie de l'intérêt de BVV pour les commissions :mobilité, culture, centre village, presbytère (après la révocation de l'architecte contracté par l'ancienne municipalité).. Malheureusement il semble, en regardant le site de la mairie, que nous n'ayons été intégrés dans aucune des 8 commissions officielles, alors que des élus sont inscrits dans 6/8, 5/8et que d'autres, inscrits dans plusieurs, n'y participent pas.

Le Président a écrit le 15 /11 à Madame la Maire pour lui faire part de notre totale incompréhension et de notre déception, rappelant les contributions de BVV depuis « OSONS VEYRIER » et ses statuts : « *mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques et morales* ». BVV est une association régénérative qui fait à titre gracieux du travail d'expert bénévole.

5° point administratif: Reporté (Jean- Claude a appelé Olivier pour lui dire qu'il est bloqué sur l'autoroute). Merci aux adhérents retardataires de régler leur cotisation avant le 31 décembre !

6° fonctionnement du CA et mission des administrateurs : Le Président demande à tous les administrateurs d'être des initiateurs (force de propositions), des contributeurs aux commissions et groupes de travail, de bien connaître les dossiers finalisés et d'en être les ambassadeurs fidèles.

Réunions 2024 publiques du CA (ouvertes à tous les adhérents) : en principe les 1^{er} mardi du mois à 17h30, sauf août, salle n-1 de la Veyrière : 2/01 avec des bulles pour fêter la nouvelle année, demande ~~salle en cours pour décalage au 9/01~~ (cf vacances scolaires), 6/02, 5/03, 2/04, 7/05, 4/06, 2/07, 3/09, 1/10, 5/11 et 3/12/2024 . La date et le lieu de l'AG seront fixés en début 2024.

Bonnes fêtes de Noël.